

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cancer du sein

Après Octobre rose, le dépistage continue

PARIS LE 26 OCTOBRE 2023 - Avec Octobre Rose, le sujet du dépistage du cancer du sein a pu être largement partagé durant un mois. C'est une excellente chose. Les biologistes, qui accompagnent les femmes dans leur combat contre le cancer en assurant leur suivi biologique, savent combien il est important de dépister au plus tôt l'apparition de ce cancer qui se traite d'autant mieux qu'il est pris en charge de façon précoce. Les biologistes appellent donc les femmes à se faire dépister quelle que soit la période de l'année.

Se faire dépister tôt

Tous les ans, ce sont plus de 10 millions de femmes de 50 à 74 ans qui sont éligibles au programme de dépistage organisé du cancer du sein. Mais moins de 50 % d'entre elles y participent (47,7 % pour la période 2021-2022). Même en y ajoutant les 11 % de femmes qui se font dépister à titre individuel, nous sommes encore trop loin de l'objectif européen de 70 %.

Rappelons encore une fois que le cancer du sein est à la fois « le cancer le plus fréquent (33 % des cancers féminins) et le plus mortel chez la femme, devant ceux du côlon-rectum et du poumon, avec 61 214 nouveaux cas diagnostiqués en 2023 et 12 100 décès estimés chaque année », pointe l'INCa.

Or, plus tôt il est détecté, plus tôt on le traite et plus les prises en charge sont efficaces. Le dépistage du cancer du sein, on y pense au mois d'octobre mais aussi toute l'année. Les biologistes appellent donc toutes les femmes à se faire dépister dans le cadre du programme de dépistage organisé du cancer du sein. Dès qu'elles reçoivent l'invitation, quelle que soit la période de l'année, sans repousser à demain.

Enfin, rappelons qu'en dehors du programme de dépistage organisé, il est recommandé de faire examiner ses seins (observation et palpation) une fois par an à partir de 25 ans par son médecin généraliste, son gynécologue ou sa sage-femme. Cet examen rapide et indolore permet de détecter une éventuelle anomalie.

Des biologistes engagés dans le dépistage

Les biologistes sont eux-mêmes engagés dans le dépistage. A côté de la mammographie, il est aussi possible, dans certains cas, de procéder à des recherches de prédispositions génétiques (recherche des mutations BRCA1 et BRCA2) afin de proposer une prise en charge plus personnalisée. Ces examens sont assurés par des biologistes spécialisés en oncogénétique.

Soutien des femmes dans leur lutte contre la maladie

Pour les femmes touchées par le cancer, les biologistes sont mobilisés au quotidien à leurs côtés à chaque étape de leur parcours : examens biologiques préopératoires, suivi biologique de leurs protocoles de chimiothérapie ou hormonothérapie, suivi post-thérapeutique.

Les biologistes rappellent à leurs patientes qu'ils sont à tout moment à leur disposition pour répondre à leurs questions sur les examens biologiques pratiqués et sur le parcours de soin. Dans ce cadre, ils s'assurent de la bonne transmission des résultats dans les services d'oncologie et sur les espaces santé pour la surveillance biologique des effets secondaires des chimiothérapies.

CONTACTS PRESSE

Dr François Blanchecotte, Président du SDBIO - 06 08 89 61 02 - president@sdbio.eu

À propos du SDBIO - Le SDBIO a pour vocation de rassembler tous les biologistes libéraux, quel que soit leur diplôme d'origine (pharmacien ou médecin). Il est l'un des principaux syndicats représentatifs de la profession. Il négocie les accords conventionnels avec l'Assurance maladie, représente les biologistes médicaux dans l'ensemble des commissions, organismes où la profession doit faire valoir ses positions. Il représente les biologistes médicaux employeurs dans les négociations de branche. Depuis 1999, le SDBIO, premier syndicat des biologistes médicaux libéraux, né de la fusion des quatre premiers syndicats de directeurs de laboratoires, défend le rôle médical du biologiste auprès du patient et sa place dans l'équipe de soin. Le SDBIO organise les Journées de l'innovation en biologie (JIB) – www.jib-innovation.com/ - le rendez-vous annuel de la profession.